

Inondations dans le bassin de la Senne
Concertation interrégionale pour des solutions durables

Ce lundi 13 février, à l'initiative de Coordination Senne-Coördinatie Zenne, du Contrat de Rivière Senne et du Bekkensetariaat Dijle-Zenne, une concertation interrégionale sur le thème des inondations dans le bassin de la Senne était organisée à l'hôtel de ville de Hal afin de favoriser la diffusion d'une information correcte et complète en provenance des 3 Régions du bassin de la Senne.

En réponse à ces graves inondations de novembre 2010 – peut-être pourrait-on dire 'grâce' à leur gravité - les 3 Régions, provinces et communes du bassin de la Senne se sont entendues pour tenter de limiter les inondations récurrentes du bassin de la Senne en amont de Bruxelles.

Cette première conférence interrégionale 'plénière' sur la problématique des inondations dans le bassin de la Senne semble en tout cas concluante. Les organisateurs ont réuni plus de 130 personnes au cours de cette activité : nombreux bourgmestres de ces communes, parlementaires, représentants des ministres en charge de ces matières, gestionnaires des cours d'eau navigables et non navigables, responsables d'administrations, scientifiques, associations nature et environnement, citoyens... Des wallons, des flamands et des bruxellois qui sont venus ici pour dialoguer et chercher ensemble des solutions à ces inondations à répétition. Preuve s'il en est besoin que l'eau ne connaît pas les frontières communales, régionales ou de compétence.

Les échos de cette journée allaient tous dans le même sens. La gestion des inondations doit être considérée comme LA plus grande priorité par les gestionnaires de toute cette zone et doit être traitée à l'échelle du bassin versant. Un accord est nécessaire entre les Régions : la Wallonie doit stocker l'eau en amont et la Flandre et Bruxelles doivent augmenter la capacité d'évacuation vers l'aval par le canal. La collaboration interrégionale et le partage des informations doivent encore être améliorés !

Introduction par les bourgmestres de Hal et Tubize

L'activité a commencé de manière symbolique. Le bourgmestre de Hal et hôte du jour, Dirk Pieters, accueille les participants à Hal, ville au bord de l'eau « Malheureusement, trop souvent ville sous eau » ajoute-t-il. Avec son collègue de Tubize, Raymond Langendries, ils se rappellent ces soirées de Noël, bottes aux pieds autour de la vanne de Lembeek pour tenter de trouver une solution... Les inondations ne sont pas un thème récent !

Un accord interrégional

Raymond Langendries, Bourgmestre de Tubize, commune fortement sujette aux inondations du bassin de la Senne, donne le ton et dit « ENFIN » ! Cette rencontre à grande échelle était très attendue et c'est une première ! Et surtout pas une dernière... Selon lui, la première tâche du côté wallon dans le bassin de la Senne, c'est de retenir l'eau. Mais il faut également réfléchir aux solutions de l'autre côté de la frontière : évacuer l'eau par le canal en Flandre et à Bruxelles. En effet, le fort relief et une plus faible urbanisation en Wallonie permettent la création de zones de stockage importantes. A Bruxelles et en Flandre, le faible relief et la forte urbanisation ne permettent pas de stocker de grandes quantités d'eau. C'est donc la capacité d'évacuation du canal Charleroi-Bruxelles qui doit être investiguée.

Retour sur les interventions de cette journée

Le **waterbouwkundig laboratorium (WBL)** est un laboratoire hydraulique spécialisé dans la modélisation des cours d'eau. **Fernando Pereira**, chercheur et auteur d'une étude sur ces inondations au niveau interrégional a aidé les participants à comprendre ce qu'il s'est passé à l'échelle du bassin. Ses conclusions sont les suivantes :

La Senne et le canal sont à considérer comme une unité au vu des nombreux liens qui les unissent. Cette unité très complexe, car très artificielle, a les principales caractéristiques suivantes :

- Point de vue hydraulique : il y a de nombreux liens entre la Senne et le canal à Lembeek, Anderlecht et Vilvorde. Ces liens sont nécessaires pour l'approvisionnement en eau du canal, mais aussi parce qu'à Hal et à Bruxelles, la Senne passe dans un pertuis dont la taille est limitée. Lors de forts débits, l'excédent d'eau se reverse dans le canal.
- Point de vue hydrologique : Senne et canal ne sont pas de simples cours d'eau. Ils reçoivent des déversoirs d'orage ou de cours d'eau, des rejets de stations d'épurations et ont des liens avec les égouts lorsque ceux-ci débordent.
- Point de vue Administratif : il y a au total 6 gestionnaires pour cette unité hydraulique Senne-canal. Un gestionnaire pour les cours d'eau non navigables et un gestionnaire pour les voies d'eau navigables dans chacune des 3 Régions. Il faut rajouter à cela les gestionnaires des cours d'eau de 2^{ème} et 3^{ème} catégories.

La cause principale de ces inondations de novembre 2010 ? : le sol était gorgé d'eau ! Dans ces conditions, peu d'influence de l'urbanisation, de l'imperméabilisation, des champs fraîchement récoltés... L'élément essentiel, c'est la saturation du sol en eau suite à une succession de pluies au cours des 80 jours qui ont précédé novembre 2010 : une situation jamais rencontrée depuis le début des mesures dans les années '50. Cette saturation était telle que les fortes précipitations (mais pas extraordinaires) des 10-13 novembre ne pouvaient plus être absorbées par le sol.

Sa présentation a permis d'en savoir plus sur la répartition des débits entre Senne et canal lors de ce week-end noir. La capacité d'évacuation théorique du canal est de 75m³/s par les 3 vannes situées à chaque écluse entre Lembeek et Anderlecht tandis que le pertuis de la Senne à Hal et sous Bruxelles permet une évacuation de 40 m³/s. Au total donc, 115m³/s peuvent théoriquement être évacuées par le système Senne-canal. Sachant qu'à certains moments, c'est un débit de 160m³/s qui a été mesuré à l'entrée de Bruxelles, pas étonnant que de graves inondations aient été provoquées sur le canal, la Senne et leurs affluents.

Un 1^{er} point positif de cette journée, alors que le chercheur annonçait aux participants que son modèle était limité parce qu'il manquait des informations en provenance des cours d'eau et zones de stockage en amont de Tubize, Jean Lecomte de la direction des cours d'eau non navigables du SPW annonçait que des études hydrologiques en amont du bassin de la Senne ont été réalisées et qu'il était disposé à rencontrer les deux autres Régions et le LBW pour échanger leurs données ! Bonne nouvelle dans la mesure où seul un modèle complet permet une analyse pouvant mener à de bonnes décisions.

Olivier Parvais, Président du Contrat de Rivière Senne asbl, explique qu'ils ont engagé un bureau d'étude chargé de réaliser une pré-étude de faisabilité de zones d'immersion temporaires (ZIT) potentielles pour les communes afin que celles-ci puissent réaliser ces retenues d'eau sur leur territoire. Au total, 29 ZIT ont été étudiées, ce qui permettrait un stockage d'eau de près d'un million de m³... pour autant que les budgets suivent ! Aujourd'hui 5 communes wallonnes mettent déjà en

place ces ZIT, représentant un total minimum de 420 000 m³ et qui seront terminées à l'horizon 2012.

A ce chiffre, il faut rajouter tous les ouvrages en cours de réalisation par le Service Public de Wallonie (SPW) et les Provinces de Hainaut et du Brabant wallon, explique **Paul Dewil, président du Groupe Transversal Inondations (GTI) du Service Public de Wallonie**. En effet, le SPW met en place notamment une zone de retenue d'eau de 205 000 m³ en amont de Rebecq, probablement terminée en 2013, une zone de 100.000 m³ sur le Hain (ancien affluent de la Senne qui se jette aujourd'hui dans le canal Charleroi-Bruxelles) aujourd'hui opérationnelle à Braine l'Alleud et étudie d'autres projets comme la construction d'un déversoir de la Sennette vers le canal.... L'entretien des pertuis, le dragage du canal, la gestion de crise existante, mais pouvant être améliorée, ont également été abordés.

Pour **Lieve De Roeck, secrétaire de Coördinatiecommissie Integraal Waterbeleid** (l'organe flamand en charge de la gestion intégrée de l'eau) et **Katrien Piessens** (coordinatrice du **secrétariat de Bassin 'Zenne-Dijle'**), il faut prioritairement retenir l'eau à la source (par la lutte contre l'érosion, la récolte de l'eau de pluie, stimuler dès que possible le stockage et l'infiltration de l'eau) et 'donner suffisamment de place à l'eau'. Accorder également de l'attention à l'infrastructure et à l'entretien des voies d'eau, de même qu'à l'organisation d'un centre de crise.

Renaud Bocquet de Bruxelles Environnement est revenu sur les événements à Bruxelles. Bruxelles représente 14% du territoire de la Senne. Contrairement à ce qu'on entend parfois, la Senne n'a pas disparu de Bruxelles. 4 km sur son parcours de 16km coule encore à ciel ouvert. Sur le reste de son parcours bruxellois, elle coule dans un pertuis souterrain. Ce pertuis ayant une capacité limitée, l'excédent d'eau est reversé dans le canal à hauteur de l'écluse d'Anderlecht par le déversoir d'Aa. Renaud Bocquet a également mis en évidence la nécessité de renforcement de la concertation interrégionale, l'importance de bien connaître ces infrastructures hydrauliques et les liens qui les unissent, mettre à jour les modélisations existantes, optimiser le fonctionnement hydraulique par la création de zones de débordements, enlever les obstacles au bon écoulement de l'eau, abaisser la ligne d'eau en cas de nécessité et mettre en œuvre le Plan PLUIES du gouvernement bruxellois qui vise à retenir-stocker-évacuer l'eau.

Le **capitaine Delprat** du **Port de Bruxelles** a fait comprendre aux participants le rôle essentiel que joue le canal dans la gestion de l'eau. Sur base de photos et schémas, il a montré les déversoirs liés au canal et a expliqué le fonctionnement des vannes qui permettent d'évacuer l'eau à hauteur des écluses. Si lors du week-end noir, l'amont de Bruxelles était saturé en eau, le capitaine a rappelé qu'en aval de l'écluse de Molenbeek, le canal coule dans des murs de 3-4-5 m de haut et qu'il n'y avait à ce moment-là aucun problème de gestion de l'eau à cet endroit.

Intervention de parlementaires provenant des 3 Régions :

Avant les conclusions du modérateur, 3 parlementaires, un par Région, se sont exprimés sur le sujet :

- **Benoît Langendries, représentant de la commission inondation du parlement wallon** a parlé de la visite sur le terrain pour bien comprendre les inondations de novembre 2010. Un groupe de travail inondations a été créé pour passer au-dessus des compétences partagées entre les différents ministères. Pour lui, le principal rôle du parlement est de favoriser le lien avec les citoyens et l'informer des mesures qui doivent être prises. Son rôle est également de faire pression et d'insister sur l'urgence pour que des moyens puissent être attribués à des projets prioritaires dans des délais raisonnables.

- **Arnaud Pinxteren, parlementaire bruxellois et initiateur du plan PLUIES en région bruxelloise** est intervenu sur les similitudes et différences entre les inondations bruxelloises et les inondations du bassin de la Senne. Il a rappelé les fondements du plan PLUIES : une approche transversale, tant sur le plan des acteurs concernés qu'au point de vue des solutions proposées... et une approche par vallée ! Il a insisté sur l'importance que les communes doivent jouer à un niveau local dans la gestion de l'eau (retenir l'eau, lutter contre l'imperméabilisation) et a partagé la réflexion bruxelloise en matière de gestion de l'eau comme la création de jardins d'orage ou plutôt que cacher l'eau dans les tuyaux, on réapprend à vivre avec elle.
- **Bart Martens**, après avoir félicité les organisateurs pour cette initiative, est revenu sur les conclusions de la **commission inondations du Parlement flamand qu'il présidait**.

L'urbanisation croissante de notre pays augmente l'imperméabilisation des sols et diminue l'infiltration de l'eau. Les changements climatiques nous feront connaître des plus grandes concentrations de précipitations sur de courtes périodes : la conséquence pourrait être de plus grandes quantités d'eau à gérer.

Dans sa conclusion, il a remis en évidence la nécessité d'un deal entre Wallonie et Bruxelles-Flandre. Si la Wallonie doit stocker l'eau en amont du bassin, la Flandre et Bruxelles doivent augmenter la capacité d'évacuation du canal.

Principale conclusion : collaboration, collaboration, collaboration !

Un fil rouge est clairement ressorti de cette rencontre : l'échange entre tous les acteurs concernés. De ce point de vue, l'activité de ce 13 février 2012 à Hal est déjà un grand succès puisqu'il a permis aux participants de mieux savoir ce qui se dit et ce qui se fait dans les autres régions... parfois même dans la leur !

Il n'y avait plus beaucoup de doutes de la part des participants sur la nécessité d'une plus grande collaboration interrégionale dans la gestion de l'eau du bassin de la Senne. Pour lutter efficacement contre les inondations, la seule approche possible c'est l'approche par bassin versant/par vallée. Même si des gestionnaires des voies navigables et non navigables se rencontrent dans différents groupes de travail, c'était la première fois que TOUS les gestionnaires des différents niveaux à savoir communal, provincial et régional dialoguaient, aussi avec les associations et citoyens. En effet, en prenant des mesures localement sans concertation interrégionale, le risque est trop grand que les aménagements soient inutiles... ou ne fassent que repousser le problème chez le voisin en amont ou en aval.

Une affirmation est revenue plusieurs fois au cours de la journée : la gestion des inondations doit être considérée comme LA plus grande priorité par les gestionnaires de toute cette zone, particulièrement pour les gestionnaires du canal.

Il a beaucoup été question de l'augmentation de la capacité d'évacuation du canal au cours de cette journée. La décision d'augmenter la capacité d'évacuation de ces vannes vient d'ailleurs d'être prise pour la Dendre, où le gestionnaire des voies d'eau navigables flamandes Waterwegen en Zeekanaal a décidé récemment que c'était la mesure la plus efficace pour diminuer les inondations. L'image utilisée par la Ministre flamande en charge des voies navigables pour parler de ces vannes (« ces vannes ont la même fonction que l'évacuation d'un bain. Plus elle est grande, plus l'eau peut s'écouler rapidement) est d'ailleurs suffisamment imagée pour être parlante.

Le thème d'une meilleure collaboration et d'un partage des informations entre les gestionnaires des cours d'eau navigables et non navigables des 3 Régions a également été abordé. Cette concertation existe, mais peut être améliorée. L'installation d'un système informatique performant (un échange de données efficace serait suffisant) où les personnes concernées pourraient consulter les données de base sur les niveaux d'eau et les débits dans tout le bassin de la Senne paraît être une nécessité. Un tel système devrait permettre de prendre des décisions rapidement en période de crise comme l'arrêt de la navigation et la diminution du niveau d'eau du canal afin de créer une zone tampon supplémentaire. Il a été rappelé que les scénarios d'urgence doivent être définis et testés à l'avance.

Une prochaine rencontre interrégionale

Au cours de cette 1^{ère} rencontre, une 2^{ème} rencontre a déjà été convenue pour entendre les gestionnaires des cours d'eau navigables et non navigables et les responsables politiques en charge de ces matières parler des mesures qui ont été prises ou qui doivent encore l'être pour diminuer drastiquement ces inondations et limiter leurs conséquences.

Comme l'a bien conclu la bourgmestre de Sint Pieters-Leeuw, après ces belles paroles, place aux actes !

Les présentations des orateurs et photos de la journée sont en ligne sur www.coordinationssenne.be.